

pays. Il faut qu'on comprenne, dès le début, que l'on fait ces ouvrages dans l'intérêt public et non dans l'intérêt de quelques particuliers.

J. A. MOUSSEAU.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonsecours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal.

ALPHONSE PARÉ, président.

LE CHOLÉRA.

Les journaux d'Europe et des Etats-Unis enregistrent journellement des détails graves et alarmants sur la marche rapide de ce Jui-Errant des maladies épidémiques, le choléra! Ce fléau destructeur sévit avec violence en Allemagne; chaque ville des Etats-Unis aura bientôt à inscrire sur ses listes mortuaires les victimes du monstre hideux. Déjà les cimetières ont ouvert leur sol funèbre à un nombre assez grand de malheureux frappés de la contagion; les municipalités s'empressent de prendre les mesures sanitaires nécessaires. Les chimistes, les médecins y ajoutent leurs conseils et leurs moyens curatifs; parmi ceux-ci le Docteur Crevier doit être cité, son admirable découverte semble devoir être un antagoniste redoutable pour le sombre pourvoyeur de la Mort; car ceux que sa médication a sauvés se comptent déjà par centaines.

19 Juillet 1873.

Ch. BOYER.

P. T. BARNUM AU PUBLIC.

Une rumeur venant de la part de directeurs de spectacles sans scrupule et adroitement mise en circulation par eux, ayant acquis un certain degré de crédibilité et laissé le public sous l'impression que je diviserai ma grande exhibition ambulante en quittant Boston, je me permets de dire que je n'ai jamais pour un moment entretenu une pareille idée. La grande entreprise, entraînant une dépense de un million cinq cents mille piastres, est l'événement qui couronne ma vie de directeur et gérant, et bien que j'agisse contrairement à l'avis d'un grand nombre de directeurs de spectacles, je m'en tiendrai à ma détermination de garder la combinaison monstre intacte durant toute la saison.

L'humble serviteur du public,

P. T. BARNUM.

L'INDUSTRIE NATIONALE.

Hourrah pour St. Jean!!! Le *Franco-Canadien* du 18 courant contient un article fort encourageant. Les manufactures à St. Jean prospèrent. Il y a là des gens intelligents et entreprenants qui croient que leurs capitaux employés au développement de l'industrie du pays peuvent rapporter autant que s'ils les consacraient à l'importation des marchandises anglaises. Lisons :

NOS MANUFACTURES.

"La manufacture de laine est maintenant en pleine activité et promet de devenir un des plus importants établissements industriels du pays. Les nouveaux jeux de métiers sont déjà installés et fonctionnent depuis plusieurs semaines de la manière la plus satisfaisante. Nos flanelles sont très-recherchées sur le marché, où elles obtiennent le plus haut prix, grâce à leur qualité supérieure. Des ventes considérables et avantageuses ont déjà été faites et les commandes dépassent de beaucoup la production.

"Les MM. Farrar, construisent en ce moment, une allonge de 120 pieds à deux étages, et une autre de 80 pieds, à leur établissement de poterie en grès. Ils ont l'intention, vu l'augmentation énorme de leur débit, d'étendre considérablement leurs opérations.

"La manufacture de faïence est déjà plus qu'à demi bâtie. C'est une immense construction à deux étages, en briques, qui entoure sur les quatre faces un lot de 144 sur 180 pieds. Les opérations commenceront vers le mois d'octobre et donneront dès le début, de l'emploi à plus de cent personnes.

"Les travaux d'organisation de la banque ont forcé les promoteurs de la Compagnie Manufacturière de St. Jean de suspendre leurs démarches depuis quelque temps. Mais ils se proposent de les reprendre sous peu de jours et ils comptent sur la continuation du concours empressé qui a accueilli leurs premières démarches.—Déjà près de \$75,000 sont souscrites au capital de cette compagnie et tout fait présager qu'il sera doublé avant longtemps. Nous avons déjà expliqué au long le but de cette organisation et tous nos concitoyens ont montré qu'ils en apprécient hautement les avantages. Encore un effort et le succès couronnera cette œuvre comme les autres.

"Après l'énumération que nous venons de faire, personne n'osera douter du progrès considérable que fait notre ville depuis quelque temps.

"Tout y respire l'activité. Le commerce est florissant; les ouvriers trouvent constamment de l'emploi à des prix très-élevés et le prix de la propriété foncière à plus que doublé depuis deux ans. Partout on voit s'élever de nouvelles constructions. Dans le cours des douze derniers mois, il s'est bâti, dans les limites de la Corporation près de cent maisons nouvelles, dont plusieurs sont des édifices qui feraient honneur à nos grandes cités; enfin, trois nouvelles rues, ouvertes l'été dernier, sont déjà en grande partie bâties. Décidément St. Jean s'est éveillé de sa longue léthargie et il va enfin profiter de sa position exceptionnellement avantageuse pour le commerce et l'industrie."

En économie politique, plus qu'en aucune autre branche, c'est surtout l'épreuve, l'expérimentation qui

décide du succès. Si les manufacturiers réussissent et progressent à St. Jean, qui les empêche de progresser ailleurs? Non, disons-le franchement. Ce qui, maintenant, retarde les progrès de l'industrie nationale, c'est la routine, la timidité des capitalistes. L'Angleterre n'est plus sur notre chemin. Elle vient de le déclarer en termes formels aux colonies australiennes. Mais la routine est là. Les capitaux investis dans l'importation des articles manufacturés donnent un bon rendement et demandent peu de travail. On aime mieux importer que manufacturer. Cela est si facile! Le passé est là qui garantit l'avenir. Pourquoi se déranger? Les profits du commerce d'importation sont si aisément réalisables.

Le fisc n'a plus d'intérêt à protéger l'importation, l'Angleterre n'exige plus de ces sacrifices. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des gens comme les industriels de St. Jean, comme M. Victor Hudon et ses associés ici; des gens qui comprennent la situation et qui savent que le gouvernement fédéral n'a plus d'intérêt à protéger l'industrie anglaise; des gens qui savent cela et qui aient le courage de tenter une première épreuve qu'attend un succès certain. La ville de St. Jean leur en donne un exemple frappant. Ils ont maintenant devant eux la certitude de ne pas rencontrer sur leur marche les nécessités d'un impôt anglais.

J. A. MOUSSEAU.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

ACCIDENT.—Lundi matin, comme le train express de la rivière du Loup arrivait à St. Paschal, un cultivateur qui traversait la ligne en voiture avec sa sœur et un petit garçon au moment où le train arrivait à toute vapeur, vint en contact avec la locomotive. La fille a été tuée du coup; l'homme a été lancé à une grande distance et tellement blessé qu'on ne pense pas qu'il en revienne; l'enfant a eu une jambe fracturée et a reçu de graves contusions, dans le corps. La voiture a été mise en pièces, mais le cheval n'a reçu aucun mal.

L'ingénieur est exonéré de tout blâme, car il a donné tous les signaux nécessaires.

Les noms des victimes de cet accident ne nous sont pas encore parvenus.

MEURTRE A BORDEAUX.—Un sieur Canteau, de Landiras, dont les antécédents du reste n'étaient pas mauvais, paraissait avant hier, devant le tribunal de police correctionnel de Bordeaux pour avoir, il y a quelques mois, porté des coups de serpe à un de ses voisins, le sieur Trénit. Les blessures furent graves; mais il a été établi à l'audience que la réputation de Trénit était déplorable et que Canteau était victime de ces stupides charivaris qui, dans beaucoup de communes, sont de mode dans certaines circonstances. Canteau ne fut condamné qu'à 200 frs. d'amende.

Cette affaire vidée, on en appelait une autre: en ce moment, une violente détonation, à laquelle les échos de la salle des Pas-Perdus ont donné le bruit d'un coup de canon, a retenti; elle a été aussitôt suivie d'une seconde. La cour d'appel, émue par ce tumulte, a levé l'audience, les magistrats en robe rouge de la première chambre se sont précipités dans le vestibule pour se rendre compte de ce bruit insolite qui leur faisait croire qu'un mur s'était écroulé. Les soldats de faction, le garde du palais et la foule couraient vers le lieu d'où l'on voyait un nuage de fumée s'élever.

Voici ce qui s'était passé: Canteau s'était rencontré dans la salle des Pas-Perdus avec Trénit père et fils, jeune homme de vingt-cinq ans. Au moment où ces deux hommes montaient l'escalier qui mène au greffe, Canteau avait sorti de sa poche un pistolet, et, presque à brûle-pourpoint, avait tiré ses deux coups; le père n'avait pas été touché, la balle avait effleuré sa blouse; mais le fils avait été atteint mortellement; il eut cependant la force de monter une vingtaine de marches, pour aller s'affaîsser dans le corridor. C'était un spectacle horrible d'entendre ce malheureux père appeler au secours, criant que l'assassin avait tué son fils, son cher fils!...

La mère aussi se trouvait là et fondait en larmes. Le fils a expiré pendant qu'on le transportait à l'hôpital Saint André.

Le commissaire de police d'Arcachon, qui se trouvait là par hasard, a arrêté l'assassin.

Amené devant le juge d'instruction, Canteau a répondu qu'il ne fallait mourir qu'une fois, et qu'après tout, il aurait la satisfaction de ne pas finir de la main des Trénit, qu'il déteste.

Il prétend que menacé par Trénit père et fils, il aurait acheté un pistolet et prévenu l'adjoint au maire du port de cet arme, qui devait lui servir en cas d'agression de leur part.

Deux avocats, MM. Méran fils et Jolivet, ont failli être atteints par le premier coup de pistolet.

Cette triste affaire a causé au palais une profonde émotion.

M. T. E. Foster, de cette ville, a été, samedi dans la nuit, la victime d'un vol des plus audacieux. M. et Madame Foster s'étaient embarqués dans un char-palais sur le train de 3.45 h. allant à Boston, par le chemin de fer Vermont Central. Comme M. Foster avait peu dormi la nuit précédente et qu'il se sentait beaucoup fatigué, il se retira dans sa chambre vers 9 1/2 heures. Avant que de se mettre au lit, il eut la précaution de placer sa montre, sa chaîne, son argent et autres articles de prix dans les poches de son pantalon, qu'il roula et plaça dans un endroit sûr. Malgré cette précaution, le matin lorsqu'il s'éveilla, il s'aperçut avec surprise qu'il avait été volé; tous les objets que nous venons d'énumérer, évalués à la somme de \$200 et \$300 en argent, étaient disparus. M. Foster pense que le hardi voleur a dû se servir de chloroforme, vu qu'ils en ressentaient encore tous les deux les effets. On a pris toutes les mesures possibles pour réussir à découvrir ses traces.

PROCÈS REMARQUABLE.—Ce procès vient de se terminer à St. Thomas, dans la Province d'Ontario. Le nom de la prisonnière est Fanny Betterley; c'est une belle jeune fille de vingt ans; elle est accusée d'avoir tué Alfred Bradley.

C'est une étrange histoire. La famille Betterley se compose de huit personnes; mais Fanny travaillant ailleurs, ne couchait que le samedi, et le dimanche à la maison paternelle.

Le six courant, vers dix heures, tous les membres de la

famille Betterley se retirèrent comme de coutume chacun dans leur chambre, mais vers minuit, des coups violents frappés à la porte de leur demeure, les tirèrent de leur sommeil: trois hommes essayaient d'enfoncer la porte.

Le père Betterley, retenu au lit par la maladie ne pouvait se lever. Rien ne peut décrire la terreur qui s'empara de cette pauvre famille. Pendant au-delà d'une demi-heure les trois misérables firent tous leurs efforts pour enfoncer la porte, dans le but avoué d'outrager Miss Betterley; heureusement cette porte résista.

Fanny déploya un merveilleux sang-froid; à différentes reprises elle avertit ces brigands que s'ils ne s'éloignaient pas, elle se verrait obligée de faire feu sur eux; mais rien ne put faire renoncer ces brigands à leur infâme projet. Voyant que ces avertissements ne servaient à rien Miss Betterley saisit le fusil de son père et tua Alfred Bradley au moment où il essayait de s'introduire dans la maison par la fenêtre.

C'est sous ces circonstances que Miss Betterley fut traduite devant la justice sous l'accusation de *manslaughter*. Il va sans dire qu'elle fut acquittée sur le champ. Le Juge Hughes dit que la jeune fille, voyant sa famille attaquée et son honneur ainsi en jeu avait eu parfaitement raison de faire feu sur les trois brigands. "Cet homicide, dit le savant juge, est parfaitement justifiable; loin de blâmer cette jeune fille, je n'ai que des éloges à lui faire."

Tout autre jugement aurait été non-seulement incompréhensible mais injuste.

La population de St. Thomas a fait une véritable ovation à Miss Betterley.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les estropiés de tous genres.

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby guérissent le mal de tête.

LE SPIRITISME.

Nous continuons de citer des extraits du livre intéressant de M. Des Mousseaux sur le spiritisme :

Je remplirais facilement un volume d'exemples bien constatés de manifestations spirites, surtout de celles qui s'opèrent *par l'entremise des tables*, et j'en sais de tout autrement effrayantes que celles-ci. Mais je ne puis ni livrer au public toutes mes autorités, ni tout dire. Je veux cependant rapporter, *sous forme d'avertissement*, un fait de quelque importance.

Chez une personne placée dans une position sociale éminente, une table rendait de fréquents oracles... Elle se plaisait à converser... Elle était une âme souffrante, une âme dolente; et comment la justice de Dieu eût-elle pu la ménager?

Du vivant de son corps, elle avait commis un acte de la plus insoutenable improbité. Rien ne manquait à l'accusation que cette âme repentie portait contre elle-même; elle rapportait le siècle et l'année de son crime, elle en précisait la date, elle disait le lieu même où l'acte coupable s'était accompli!

Un peu plus tard, cependant, la même table, commençant à se donner pour un démon, refusa de répondre aux questions importantes qui lui étaient adressées, à moins que l'on ne consentit à s'engager avec elle *par un pacte*; et de quoi s'agissait-il dans ce pacte?... De peu de chose en vérité; de lui livrer son âme!...

Mais, en définitive, qui donc es-tu? lui disait la personne qui l'interrogeait.—Je suis le démon!—Et que me veux-tu?—L'avoire!...

—Va, dit ailleurs l'Esprit de la table; cesse de travailler, cesse de peiner, je suis là toute prête à t'aider, à te soutenir, écoute mes paroles, accepte mes conseils; y es-tu? que t'en semble? Laisse en paix ta sottise conscience; déjà n'as-tu pas gagné quelque chose à me croire? Et puisque je t'aide, il faut me payer de retour; je me donne à toi... du courage, allons, il faut te donner à moi! Que dis-je? tu viens d'accepter mon secours, bravo; rien ne te reste à faire, et, je te le déclare, tu m'appartiens... Cesse de craindre, et prends quelque confiance en moi!

—Mais tu n'as point toujours parlé de la sorte, Esprit menteur et jaloux! Tu souffrais, tu prétendais souffrir; tu te donnais pour une âme, et tu parlais en pénitent, en enfant de l'Eglise du Christ. Tu désirais nos prières, tu sollicitais le saint sacrifice de la messe pour obtenir la paix et le bonheur!

—Bon! ne fallait-il point d'abord parler votre langage? Et c'est afin de ne point trop brusquement vous offusquer que je cheminai en apparence dans l'ornière de vos préjugés catholiques. Si j'ai menti, c'est pour votre bien; je veux dire vrai maintenant... Le purgatoire n'est point...—Et l'enfer?—L'enfer est moins encore!—Quel est donc le lieu de l'éternelle justice, quel est le lieu de l'éternelle miséricorde?—L'un est le ciel, et l'autre... est le ciel encore!—Le criminel et l'innocent éprouveront donc à jamais le même sort? Nulle différence n'est donc, après la mort, entre la victime et le bourreau?—Non, sans doute, cela vous étonne ici-bas! mais, en vérité, la différence est nulle.—Et quel est donc le nom du Dieu de ce monde et de ce ciel?—Fatalité.

En vérité, qu'eussent dit de plus les Esprits dont les oracles asservissaient le monde sous le règne humiliant du paganisme?...

... Vraiment dignes des dieux de la dernière époque de cette corruption universelle, les Esprits qui, dans les manifestations modernes, se transforment fréquemment en anges de lumière, n'ont épargné, ni du côté des mœurs, ni du côté de la religion, les plus détestables conseils. Tantôt, et selon l'occasion, leur langage devient libre, provoquant, lascif, leurs sollicitations impures et quelquefois infâmes; tantôt s'attachant à la religion, *après lui avoir rendu d'hypocrites hommages*, ils ébranlent la foi, ils encouragent l'incrédulité, ils exaltent l'impie! Que dire? leurs paroles de séduction, leurs mensongères promesses ont semblé prêtes quelquefois à dépasser les limites du fabuleux, si peu que l'on parût se prêter à former un pacte avec eux, au prix de quelque épouvantable sacrilège...

DÉCÈS.

Le 20, Joseph-Marie, R. P. Raoul, enfant de Louis Joseph Hérad, à l'âge de 6 mois, 10 jours.